



**Association
Interprofessionnelle
de la Filière Coton**

17 BP 988 Abidjan 17 -RCI

Tél. (225) 20 30 33 15/16

Fax : (225) 20 30 33 17

E-Mail : intercot @aviso.ci

www.intercoton.org

Directeur de Publication
TUO Lacina (PCA)

Responsable de la Rédaction
N'GUETTA K. Nicolas (SE)
Conception & Rédaction
FIHOX Laurent
Service Communication

**Abonnement gratuit
ou téléchargement de
la version PDF sur :**
www.intercoton.org

Campagne 2008/2009

**Prix d'achat
du coton graine**

- 1er choix = 185 F

- 2ème choix = 155 F

SOMMAIRE

Vie de la filière

**COMMERCIALISATION
2008 / 2009**

**Un atelier prévu
P.2**

**REVISION MECA-
NISME DE PRIX**

**Le rapport validé
P. 3**

**La parole est à
vous...**

**M. Deepak Agrawal
d'OLAM
P. 4**

**Statistiques
Les prévisions
P. 4**



Bulletin d'information de l'Association Interprofessionnelle de la filière Coton ivoirienne

N° 5

www.intercoton.org

SEPT.- OCT. 2008

Vie de la filière

STRATÉGIE DE RELANCE DE LA FILIÈRE COTON

Le plan d'actions finalisé !

Un atelier de validation du plan d'actions de la stratégie de relance de la filière coton s'est tenu les 14, 15 et 16 octobre dernier à Grand Bassam. Pour financer entièrement ce plan, une table ronde des bailleurs de fonds a été souhaitée.

Le document de stratégie de relance de la filière cotonnière ivoirienne a été élaboré en 2007 avec le soutien de l'Union Européenne. Il a été approuvé par le gouvernement ivoirien en juin 2008. Ce document constitue désormais la boussole qui oriente les actions visant à redonner à la filière son lustre d'antan. C'est pour valider le plan d'action et les fiches projets liés à ce document que les acteurs directs et indirects de la filière, une trentaine de personnes, se sont réunies en atelier à Grand Bassam, les 14, 15 et 16 octobre dernier sous l'égide du ministère de l'agriculture, avec un financement du FIRCA.



Par TUO Lacina, PCA

Abordons la commercialisation dans la discipline

Bientôt la commercialisation. Aboutissement normal de plusieurs mois de durs labeurs pour les producteurs et en principe l'occasion espérée de jouir du fruit de leur travail.

Mais hélas, ce moment est plutôt redouté par l'ensemble des producteurs tant les choses ne se déroulent pas toujours bien (présence de pisteurs, paiements tardifs ou pas du tout du coton enlevé, litiges divers). Pour les égreneur aussi,

cette période n'est pas de tout repos : enlèvement de coton non encadré par tiers, problèmes de financement, etc.

Pour l'intérêt de tous, j'en appelle à la discipline et au respect des engagements et des règles du jeu!



Bonne Campagne de commercialisation 2008/2009!

**E
D
I
T
O
R
I
A
L**

Les participants ont examiné une trentaine de fiches projet prenant en compte l'ensemble des aspects (organisationnel, structurel, économique et financière) et réparties en quatre principaux volets :

Refonte du dispositif organisationnel de la filière ; Appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière ; Appui à la réduction de la vulnérabilité des revenus des producteurs ; Facilitation et mise en œuvre du plan d'actions.

Trente milliards au moins seront nécessaires pour le financement de ce plan qui, exécuté normalement pourra sortir la filière de l'impasse actuelle. Quelques projets de celui-ci ont même déjà démarré ou le seront très prochainement grâce à un concours de la Commission Européenne sur fonds STABEX. Ce sont : la réhabilitation de la salle de classement de Bouaké, la redynamisation de la culture attelée, élaboration d'un nouveau mécanisme de fixation du prix du coton graine, les réformes institutionnelles, ... Malheureusement la disponibilité de ce fonds qui est seulement de 10 milliards ne suffira pas à financer entièrement ce plan qui doit s'exécuter de 2008 à 2012. Il faudra donc trouver le solde. Où ? Dans la filière ? Pas évident au vu des difficultés, pour ne pas dire, de son état de sinistré qui a d'ailleurs motivé l'élabo-



ration de la stratégie. Au titre des recommandations, une table ronde des bailleurs de fonds a donc été proposée dans pour la recherche de financement.

Les participants, à l'instar du Président de l'INTERCOTON, M. TUO Lacina se sont dits satisfaits du travail abattu. Le président de l'INTERCOTON a invité tous les acteurs et l'Etat à tout mettre en oeuvre pour la survie de la filière coton, important instrument de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire sur plus de la moitié du territoire ivoirien.

ATELIER TECHNIQUE SUR LA COMMERCIALISATION 2008/2009

Prendre des dispositions pour une commercialisation apaisée

L'atelier technique de démarrage de la campagne 2008/2009 se tiendra le mardi 2 décembre 2008 au siège de l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA), à Abidjan.

La campagne de commercialisation 2008/2009 qui s'ouvrira après cette réunion, est placée sous le signe de la discipline. Des dispositions pratiques seront prises à cet effet par l'atelier dans le but de créer les meilleures conditions de déroulement de cette campagne. Elles concerneront : l'identification des opérateurs et leur zone d'intervention (zone géographique, type d'intervention; relations, ...); les dispositions réglementaires de la campagne (commercialisation du coton graine, égrenage, vente, paiement des producteurs, remboursement crédit BID, montant à rembourser par l'Etat au titre de la subvention); mais aussi les questions sur le plan d'actions pour la relance du secteur coton (point des travaux du comité de pilotage des réformes institutionnelles, projet semencier, salle de classement, diverses études en cours, etc.)



Producteurs sur un marché de commercialisation.

Le Ministère de l'agriculture, celui de l'Economie et des Finances, le CNRA, le FIRCA, le Comité de Suivi Coton et Anacarde des Forces Nouvelles prendront part à cet atelier organisé par l'ARECA et l'INTERCOTON. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions diverses entreprises pour la relance de la filière.

Il faut noter que la filière s'attend à une production estimée à environ 166 000T de coton graine.

RÉVISION DU MÉCANISME DE FIXATION DU PRIX DU COTON GRAINE

Le rapport final du consultant validé

Un nouveau mécanisme de détermination du prix du coton graine plus consensuel verra bientôt le jour dans la filière. Les conditions sont désormais réunies grâce à un travail réalisé par le cabinet COWI sur financement de la Commission Européenne



Les participants à l'atelier ont examiné avec munitie le rapport.

C'est pour valider le rapport final du cabinet COWI sur le diagnostic des prélèvements obligatoires dans la filière coton, et la révision du mécanisme de détermination du prix du coton graine, qu'un atelier de restitution regroupant les principaux acteurs, l'Union Européenne, la tutelle, a eu lieu le jeudi 30 octobre 2008 à l'hôtel du golf sous l'égide du ministère de l'Agriculture.

La rencontre a été présidée par madame CONDÉ, DG des produits d'exportation, représentant le Ministre de l'Agriculture. La modération a été assurée par HACCANDY, Directeur de la Programmation et de la Planification (DPP) au ministère de l'Agriculture.

Dans son allocution, la représentante du ministre a félicité égre-neurs et producteurs pour leur effort d'organisation et leur a réitéré la volonté de la tutelle de les accompagner avec l'aide des partenaires au développement pour la redynamisation de la filière dont le présent acte y contribuera fortement.

Cet atelier a permis aux acteurs de s'accorder sur les principales conclusions de l'étude de 200 pages, à savoir : l'analyse des charges communes de la filière qui feront l'objet de Cotisation

Volontaire Obligatoire qui passe à 15 F au lieu de 8,5 F dans le mécanisme en vigueur. Les charges détaillées des sociétés cotonnières réévaluées à 101,5 F dans la structure de prix proposée par le consultant, ont été aussi passées au peigne fin. Cependant, Il appartiendra à l'interprofession de veiller à travers des accords, à l'accomplissement réel des services promis et pris en compte dans les charges des sociétés cotonnières. Il est bien de souligner que dans la nouvelle proposition, les charges globales connaissent une baisse, passant de 158F à 136 F.

Système de pourcentage

Concernant le mécanisme de détermination du prix d'achat du coton graine proprement dit, deux options de calcul ont été proposées par le consultant. Il appartiendra aux acteurs eux-mêmes de choisir une parmi celles-ci, après analyse de leurs avantages et inconvénients.

L'option 1 présente un prix de campagne fixé non révisable. Quant à l'option 2, elle propose un prix révisable en fin de campagne et est arrimée à un mécanisme de fonds de lissage. L'atelier a souhaité toute-

fois qu'au vu de la complexité de cette notion de fonds de lissage, une séance spéciale de réflexion soit organisée par les principaux acteurs sur le sujet.

La particularité majeure des propositions de l'étude est que désormais le prix au producteur est déterminé selon un pourcentage fixe de l'ordre de 60% pour les producteurs et 40% pour les égre-neurs, après soustraction des charges totales qui sont désormais de 136 F. Le pourcentage exact reste à négocier au sein de l'Intercoton.

Le consultant a par ailleurs prévenu les acteurs que la viabilité de sa proposition qui devrait permettre de proposer un prix incitateur compris entre 180 et 200 FCFA, repose sur un seuil de production de 350 000 T, un rendement de 1,350 T/h et un cours du dollars ou du coton acceptable. D'où la nécessité pour la filière de faire des efforts pour atteindre rapidement ce seuil. Sans cela, le prix qui sortira du mécanisme actualisé aux performances actuelles, sera peu rémunérateur et donc peu incitateur pour les producteurs, par conséquent non bénéfiques pour la filière.

La Parole est à vous...

M. DEEPAK AGRAWAL, DIRECTEUR COTON OUEST AFRIQUE D'OLAM

" Nous voulons contribuer à la relance... "

La multinationale singapourienne OLAM, une des leaders mondiales en matière d'approvisionnement en produits agricoles de base et dérivés, présente en Côte d'Ivoire depuis 1994, est l'acquéreur des actifs de l'ex-LCCI. Entretien avec M. Deepak Agrawal, son directeur Afrique de l'Ouest.

Le Coton Ivoirien : Présentez -nous brièvement OLAM

Deepak Agrawal : OLAM est une multinationale singapourienne coté en bourse, avec un chiffre d'affaires d'environ 5000 Milliards de F. CFA. Son siège est à Singapour. Elle s'intéresse particulièrement à l'Afrique, cela à juste titre, puisque c'est au Nigeria que la société a été lancée en 1989. Olam Côte d'Ivoire a vu le jour en 1994. Nous sommes présente dans 56 pays et employons 8000 personnes de 50 nationalités. Nous spéculons dans 14 produits agricoles et dérivés parmi lesquels le coton, le café, le cacao, le karité, le riz, le lait. Dans notre stratégie de développement, nous misons sur la proximité et la recherche de valeur ajoutée. L'avantage, nous sommes mieux impliqués depuis l'origine donc maîtrisons nos approvisionnements pour une bonne satisfaction de nos 4500 clients. Ce qui nous a permis d'être la première dans le cajou, 2ème dans le cacao, 3ème dans le coton... Bref, nous sommes parmi les leaders du marché mondial dans tous les produits de notre catalogue.

Le Coton Ivoirien : qu'est-ce qui vous a motivé à investir dans l'égrenage en RCI?

Deepak Agrawal : Avant de vous répondre, je voudrais préciser qu' OLAM n'est pas novice dans la production du coton, nous y sommes depuis des années déjà, avec 24 usines, en Australie, au Etats-Unis, en Inde, en Afrique, au Ghana, en Ouganda, au Nigeria, ...où nous avons de bons résultats grâce à notre savoir faire en matière de gestion du risque, de volatilité du marché, du crédit. C'est toute cette somme d'expérience que nous essayerons progressivement de transférer ici avec les adaptations qu'il faut.

En 1998, lors de la cession des actifs de la CIDT, bien qu'intéressée, OLAM a trouvé le prix élevé. Nos analyses économiques ne nous ont pas motivé à nous lancer. Nous n'avions pas eu tort...

Pour cette fois, malgré les difficultés du moment dans la filière, ces analyses nous ont montré de meilleures perspectives. Nous avons donc participé à l'appel d'offres. Nous sommes l'acquéreur de tout l'actif de l'ex-LCCI mais nous avons fait un partenariat stratégique avec Ivoire Coton et Yébé Wognon qui nous vend de la fibre. Nous les avons cédé par un arrangement commercial, trois des quatre unités, notamment les usines de M'Bengué, et de Korhogo. Nous avons conservé que l'unité de Ouangolo qui sera exploitée à travers la SECO (Société d'Exploitation de Coton de Ouangolo), que nous avons créée.

Le Coton Ivoirien : Quelles sont vos stratégies pour réussir ?

Deepak Agrawal : Vous savez, jusqu'à date récente le coton ivoirien était très prisé, la production progressait bien... Nous croyons



que ça peut repartir. Et nous comptons y contribuer dans la mesure de capacités. Principalement, nous pensons que la relance est basée soit sur l'augmentation du nombre des producteurs, des surfaces, soit et surtout des rendements. Ces aspects dépendent en grande partie de la motivation des agriculteurs qui est possible avec la confiance. Confiance qui réside dans la mise en place de semences et d'intrants en quantité et en qualité au bon moment, un bon encadrement, à une évacuation et un paiement rapide. Avec d'autres ingrédients comme le renforcement des capacités des techniciens, leur motivation... Le tout, ajouté à une prise en compte des préoccupations sociales et environnementales. Bref, nous adapterons ici la stratégie OLAM qui fait d'elle une société à forte croissance. Nous sommes optimistes, ensemble avec les autres, Ivoire coton, Yébé Wognon, CIDT, et le soutien de l'Etat qui doit rassurer les investisseurs, nous réussirons à redresser la barre d'ici peu. En tout cas, pour notre part, nous nous impliquerons fortement aux cotés des autres qui connaissent mieux le terrain local avec nos capacités et notre expérience pour la relance du coton en Côte d'Ivoire. Tout le monde y gagnera !

STATISTIQUES DE LA FILIERE

Prévisions pour la campagne 2008-2009

ACTEURS	Surfaces	Prév. prod.
Ivoire Coton	53 000 HA	63 000 T
Yebe Wognon	38 243 HA	46 000 T
CIDT	35 945 HA	40 000 T
UCAB-CI	7 255 HA	10 000 T
DOPA	4 500 HA	5 500 T
UCODEPMA	2766 HA	3300 T
TOTAL	141 709 HA	167 800 T